

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué par M. Dominique PERROT s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 27/03/2026

Membres présents : BERGER Maëva, BERNIGAUD Solenn, BOUILLOUX Louis, DEMANGE Guillaume, DE VAUBLANC Thibaut, LAURENT Isabelle, LESNES Marine, LODA Jean Claude, NEVORET Françoise, PACOUD Claudine, PERROT Dominique, RENAUD Franck, SERVIGNAT Jean-Paul, VAIL Fanny, VALENTIN Eric

Membres excusés :

Absents :

Nombre de membres : exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15

Secrétaire de séance : LAURENT Isabelle

Délibération 2026-04-02 11 (7.1) : Décision modificative n° 01

M. le Maire informe le conseil municipal que le budget principal a été voté le 26/02/2026. Suite à un contrôle de la Préfecture, un écart de 4€ a été constaté sur une ligne budgétaire. En effet, les opérations d'ordre entre la section de fonctionnement et la section d'investissement relatives aux amortissements ne sont pas équilibrées. L'opération d'amortissement est inscrite en recette d'investissement pour 871 € et en dépense de fonctionnement pour 875 €, soit avec un écart de 4 €.

M. le Maire propose d'ajuster le budget en recettes d'investissement par la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 10222 - FCTVA	- 4.00	
R 2804151 (040) - Amortissement		+ 4.00
Total Section d'Investissement	- 4.00	+ 4.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

Le Maire
Dominique PERROT

Certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture, le 03/04/2026

Et de sa publication, le 03/04/2026

